



Flash Infos

Janvier 2024 – n° 251



Mairie : 03.27.35.42.55

Email : contact@mairie-quarouble.fr

Réalisé et imprimé par la Commission Information



**Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal ont le plaisir de vous
convier à la Cérémonie des Vœux**

Vendredi 5 janvier à 19h à la Salle des Fêtes, Place Eleuthère Mascart



COLLECTE DES DECHETS

A compter du 1er janvier 2024, ce service sera assuré par le SIAVED (Syndicat Inter Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets) qui deviendra l'interlocuteur unique pour les questions liées à la collecte, au tri et au traitement des déchets ainsi que sur le fonctionnement des déchetteries.

Le jour de collecte des déchets ménagers et du tri sélectif reste inchangé : **le ramassage sera effectué le lundi**. La collecte des déchets verts aura désormais lieu le **mardi**, une semaine sur deux. Elle reprendra le mardi 2 avril.

Attention : la collecte des déchets du lundi 1^{er} janvier est reportée au mardi 2 janvier

Infos sur la collecte des déchets dont la collecte des encombrants : 0800 003 992

Infos sur le traitement des déchets dont les déchetteries et l'amiante : 0800 003 793

Plus d'informations : www.siaved.fr ou sur le site de Valenciennes Métropole www.valenciennes-metropole.fr

REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNERABLES

Dans un contexte sanitaire particulier et les périodes de froid s'installant, soyez vigilants !

N'hésitez pas à vous faire connaître et à **vous inscrire sur le registre communal du CCAS**. Cette inscription est une démarche libre et volontaire ; elle permet une intervention ciblée et rapide des services administratifs de la commune lorsqu'une alerte d'urgence est déclenchée par le Préfet.

Pour s'inscrire sur cette liste nominative, contactez le Centre Communal d'Action Sociale de la commune par téléphone au 03 27 35 42 55 ou par email : contact@mairie-quarouble.fr

NEIGE ET VERGLAS

En période hivernale, les propriétaires et locataires sont tenus de déneiger et de casser la glace devant leur propriété, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. S'il n'existe pas de trottoir, le balayage et le cassage de la glace doivent se faire sur un espace de 1,50 mètre à partir du mur de façade ou de clôture. La neige et la glace doivent être mises en tas par leurs soins de manière à ne pas gêner la circulation. Piétons et automobilistes soyez vigilants ! Quand la circulation est rendue difficile par la glace, la neige ou le verglas, la prudence est de mise !

RECENSEMENT

Les jeunes Quaroubaines et Quaroubains nés en janvier 2008 sont invités à se présenter en mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille au cours du mois afin de se **faire recenser**.

CIMETIERE- CITY STADE – AIRE DE JEUX

Horaires d'ouverture et de fermeture du cimetière, du city stade et de l'aire de jeux place Mascart du **1er novembre au 31 mars : 8h15 à 17h00** tous les jours (week-end et jours fériés compris).

A noter : Des bacs sont à votre disposition au cimetière pour vos fleurs fanées et tous autres détritiques (plastiques, végétaux,...). **Merci de les utiliser et de ne pas faire de dépôts sauvages.**

INFORMATIONS ASSOCIATIONS

ASSEMBLEE GENERALE « LA ROUE LIBRE »

Elle aura lieu le dimanche 7 janvier à 9h30 à la salle polyvalente.

ASSEMBLEE GENERALE ET VŒUX DU PRESIDENT DES ANCIENS COMBATTANTS

Ils auront lieu le jeudi 11 janvier à 10h30 à la salle polyvalente.

ASSEMBLEE GENERALE « FOYER DES ANCIENS »

Elle aura lieu le jeudi 18 janvier à 15h au local, Place Eleuthère Mascart.